

13 octobre 2015

## Un rythme de croissance des dépenses remboursées soutenu

Les données présentées ci-dessous sont des données en date de remboursement.

En cumul à fin septembre 2015, un peu plus de 6,1 milliards d'euros ont été remboursés dans le cadre de l'Ondam soit une évolution de +2,8%. La croissance des remboursements de soins de ville (2,8 Md€), corrigée des jours ouvrés (hormis les IJ), reste soutenue depuis le début de l'année : +3,9% (vs +4,0 % fin 2014) alors que celle des établissements (3,2Md€) est plus contenue : +1,9%.

Toutefois le maintien de ce fort rythme de croissance des soins de ville reflète – pour 0,5 point – un fort rattrapage de liquidation des soins de 2014 sur quasiment l'ensemble des postes. Outre cet effet, la dynamique résulte toujours :

- de l'évolution du poste médicaments sous l'effet de la dispensation des nouveaux médicaments contre l'hépatite C ;
- d'une évolution de l'accroissement des consommants +2,0% (+1,1% à fin 2014).

### FORTE DYNAMIQUE D'ÉVOLUTION DES HONORAIRES MÉDICAUX ET DENTAIRES

Les **honoraires médicaux et dentaires** (876 M€) sont en forte hausse : +5,6% (+4,4 % fin 2014).

La progression élevée des remboursements de **généralistes** (+5,6%) est principalement engendrée par la fin du rattrapage des versements de nouvelles rémunérations (forfaits de médecin traitant et majoration pour personnes âgées). L'évolution des remboursements de **consultations de généralistes** progressent de +2,1% (+1,0 % à fin 2014) en lien avec l'acquis de croissance résultant de la forte activité épidémique de début 2015.

Les dépenses des **spécialistes** évoluent de +6,1% (+3,8 % fin 2014). Le rythme d'évolution des actes techniques observé sur la période : +6,5% (+3,2% fin 2014) résulte à part égale de la croissance des remboursements des actes réalisés en cabinets libéraux (+5,4%) et de ceux effectués en cliniques privées (+8,0%).

Les remboursements des **dentistes** évoluent de +4,1%.

### LES PRESCRIPTIONS, PRINCIPAL POSTE DE DEPENSES DE SOINS DE VILLE

Les **prescriptions** (1,64 Md€) constituent plus de la moitié des soins de ville, en hausse de +3,8% par rapport aux neuf premiers mois de l'année 2014.

La forte dynamique du poste **médicaments** (+3,6%) est portée par les remboursements au titre de la rétrocession hospitalière : +33,9%, sous l'effet notamment de la dispensation des nouveaux médicaments contre l'hépatite C dont le rythme d'évolution de ces

remboursements s'atténue fortement depuis le début de l'année. Hors rétrocession, la croissance des remboursements est en recul de 0,4% (-0,1 % à fin 2014).

La **LPP et les produits d'origine humaine** évoluent de +7,1% (+4,2 % à fin 2014).

La croissance des remboursements de soins réalisés par les **auxiliaires médicaux**, toujours très dynamique, s'établit à +3,5% (+5,5 % à fin 2014). Le rythme d'évolution reste important pour les infirmiers (+4,1%) et s'atténue pour les masseurs-kinésithérapeutes (+2,4 %).

Les dépenses de **biologie** progressent de +0,7 % (+0,6 % fin 2014).

Au titre des **autres prestations**, les dépenses de **transports** évoluent de +5,8 % (+1,7 % à fin 2014).

Les dépenses **d'indemnités journalières** décroissent très fortement -5,2 % (+4,5 % à fin 2014). Cette rupture de tendance s'explique notamment par la mise en place du décret n°2015-01 du 2 février 2015 relatif au calcul des prestations en espèces versées aux assurés du RSI, conditionnant ces prestations à un minimum de revenu (10% du plafond annuel de la sécurité sociale). Ainsi les montants versés aux auto-entrepreneurs depuis le début de l'année sont en très net retrait -44,5 % (+20,8 % fin 2014), et ne représentant plus que 8,5% de la dépense (- 6,3 points par rapport à fin 2014).

### LES DEPENSES DES ETABLISSEMENTS

Les versements estimés au titre des dépenses des **établissements publics** progressent de +0,7 %. Cette faible évolution résulte d'un effet base dû à une régularisation exceptionnelle, en 2014, liée au changement de méthode de répartition des dotations hospitalières inter-régimes. Hors cet effet, l'évolution tendancielle est plutôt de l'ordre de 3,4%.

Les dépenses relatives aux **établissements privés** évoluent de +7,4 % (-0,6 % fin 2014) avec un très fort rattrapage- pour près de 6,5 points- de liquidation des soins de 2014 affectant l'ensemble des postes en particulier les soins de suite et de réadaptation et de psychiatrie. Parmi ces dépenses, le poste principal relève de l'Objectif des Dépenses en Médecine Chirurgie Obstétrique (ODMCO) ; il progresse de +4,9% (+1,1 % fin 2014). Les remboursements relatifs aux soins de suite et de réadaptation évoluent de +21,4 % (-2,3 % à fin 2014). S'agissant des dépenses de psychiatrie, elles évoluent de +21,0% (-6,1 % à fin 2014).

Au titre des dépenses des **établissements du secteur médico-social**, les versements estimés augmentent de +0,8% (dont -0,5 % pour le secteur personnes âgées et +4,7% pour le secteur personnes handicapées).

Tableau : Evolution des dépenses remboursées à fin septembre 2015

RSI – France entière – tous risques En million d'euros	Dépenses brutes sep. 2015	Taux de croissance à fin septembre 2015			
		PCAP	PCAP-CJO <sup>(1)</sup>	ACM	ACM-CJO <sup>(1)</sup>
<b>Soins de Ville (hors contrats)</b>	<b>2 837,5</b>	<b>4,5%</b>	<b>3,9%</b>	<b>4,6%</b>	<b>3,5%</b>
<b>Honoraires médicaux et dentaires</b>	<b>876,0</b>	<b>6,3%</b>	<b>5,6%</b>	<b>5,4%</b>	<b>4,2%</b>
Dont Généralistes	233,2	6,2%	5,6%	5,3%	4,1%
<i>dont consultations généralistes</i>	155,4	2,8%	2,1%	2,8%	1,6%
Dont Spécialistes	476,9	6,7%	6,1%	5,6%	4,4%
<i>dont consultations spécialistes</i>	92,1	2,5%	1,8%	1,7%	0,5%
<i>dont actes techniques</i>	342,4	7,1%	6,5%	6,1%	4,8%
Dont Dentistes	159,3	4,8%	4,1%	4,6%	3,4%
<b>Prescriptions</b>	<b>1 640,1</b>	<b>4,4%</b>	<b>3,8%</b>	<b>5,0%</b>	<b>3,7%</b>
Produits de santé	1 130,0	4,9%	4,2%	5,6%	4,4%
Médicaments	915,1	4,2%	3,6%	5,3%	4,0%
<i>officine</i>	778,3	0,2%	-0,4%	0,4%	-0,8%
<i>rétrocession</i>	136,8	34,7%	33,9%	44,9%	43,2%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	214,9	7,7%	7,1%	7,3%	6,0%
Auxiliaires médicaux	375,1	4,1%	3,5%	4,3%	3,1%
<i>dont infirmiers</i>	218,2	4,7%	4,1%	4,6%	3,3%
<i>dont masseurs-kinésithérapeutes</i>	130,1	3,1%	2,4%	3,8%	2,6%
Biologie	135,0	1,3%	0,7%	1,4%	0,2%
<b>Autres prestations <sup>(2)</sup></b>	<b>143,4</b>	<b>7,7%</b>	<b>7,1%</b>	<b>5,9%</b>	<b>4,6%</b>
Dont frais de transport des malades	135,3	6,5%	5,8%	5,0%	3,7%
<b>Indemnités journalières maladie</b>	<b>177,9</b>	<b>-5,2%</b>	<b>-5,2%</b>	<b>-2,8%</b>	<b>-2,8%</b>
<b>Etablissements de santé <sup>(3)</sup></b>	<b>3 185,9</b>	<b>2,0%</b>	<b>1,9%</b>	<b>2,7%</b>	<b>2,5%</b>
<b>Etablissements sanitaires publics</b>	<b>2 140,5</b>	<b>0,7%</b>	<b>0,7%</b>	<b>2,6%</b>	<b>2,6%</b>
<b>Etablissements sanitaires privés</b>	<b>575,8</b>	<b>8,0%</b>	<b>7,4%</b>	<b>5,2%</b>	<b>3,9%</b>
Dont ODMCO	467,3	5,5%	4,9%	4,2%	2,9%
Dont OQN Soins de Suite et de Réadaptation	83,4	22,2%	21,4%	11,7%	10,3%
Dont OQN Psychiatrie	16,4	21,8%	21,0%	8,4%	7,1%
<b>Etablissements médico-sociaux (champ OGD)</b>	<b>469,5</b>	<b>0,8%</b>	<b>0,8%</b>	<b>0,3%</b>	<b>0,3%</b>
Dont personnes âgées	302,7	-0,5%	-0,5%	-0,9%	-0,9%
Dont personnes handicapées	153,7	4,7%	4,7%	3,7%	3,7%
<b>Contribution Fonds d'Intervention Régional</b>	<b>104,7</b>	<b>2,1%</b>	<b>2,1%</b>	<b>1,6%</b>	<b>1,6%</b>
<b>Soins à l'étranger hors versement CLEISS</b>	<b>4,2</b>	<b>19,7%</b>	<b>19,7%</b>	<b>13,9%</b>	<b>13,9%</b>
<b>Total sur champ ONDAM</b>	<b>6 109,0</b>	<b>2,7%</b>	<b>2,8%</b>	<b>3,3%</b>	<b>2,9%</b>
<b>Prestations en espèces maternité</b>	<b>115,4</b>	<b>-4,2%</b>	<b>-4,2%</b>	<b>-2,5%</b>	<b>-2,5%</b>

(1) Corrigé des jours ouvrés excepté pour les Indemnités journalières et les établissements de santé publics et médico-sociaux

(2) Transports et cures (3) Prise en compte des dotations effectives pour 2013 et 2014

Source : RSI /SARDE/Portail CREA DIAMAN + données brutes comptables du RSI relatives aux forfaits/dotations globales transmises par la CNAMTS

## En date de soins, les dépenses de soins de ville sont moins dynamiques

Les données présentées ci-dessous sont des données en date de soins. Les valeurs commentées sont les taux de croissance en période comparable à l'année précédente (PCAP).

En évolution corrigée des jours ouvrés (hormis les IJ), les dépenses de soins de villes (2,2 Md€ estimés) progressent de +2,1% par rapport aux sept premiers mois de 2014.

### FORTE DYNAMIQUE D'ÉVOLUTION DES HONORAIRES MEDICAUX ET DENTAIRES

Les **honoraires médicaux et dentaires** (695 M€) progressent toujours à un rythme important +3,3% (+3,4% fin 2014).

Les remboursements de **généralistes** (+2,1%) résultent principalement de l'évolution des remboursements de **consultations** qui progressent de +2,8% (+0,8 % à fin 2014) en lien avec la forte activité épidémique de début 2015.

Les dépenses des **spécialistes** maintiennent leur rythme d'évolution sur la période +3,6% (+3,7 % fin 2014). Cette dynamique, est logiquement corrélée, de par leur poids (un peu plus de 71 %) à l'évolution des actes techniques +4,3% (+4,0% fin 2014). Cette amplification du rythme d'évolution résulte de la croissance des actes réalisés en cliniques privées +3,9%(+3,2% fin 2014) alors que ceux réalisés en cabinets se maintiennent à un niveau plus élevé (+4,7%). *A contrario* l'évolution des consultations reste atone depuis le début de l'année avec une évolution de +0,2%

Les remboursements des **dentistes** évoluent de +3,5%.

### LES PRESCRIPTIONS, PRINCIPAL POSTE DE DEPENSES DE SOINS DE VILLE

Les **prescriptions** (1 284 M€) marquent une nette rupture depuis 2 mois avec une évolution de +2,8% (+5,0% fin 2014) par rapport aux sept premiers mois de 2014.

Ce fléchissement résulte principalement de la très forte atténuation de la croissance **des dépenses de médicaments** +2,5%(+6,0% fin 2014) particulièrement manifeste dans le cadre de la rétrocession qui recule d'un peu plus de 60 points depuis le début de l'année (+16,0%). En effet, cette décélération est liée à la stabilisation du rythme de dispensation des nouveaux traitements contre l'hépatite C, phénomène amplifiée par des baisses de prix significatives de ces molécules depuis la fin 2014. Ce phénomène de stabilisation doit être mis en regard de l'impact historique qui avait résulté de la montée en charge de la dispensation des nouveaux traitements contre l'hépatite C à compter du second trimestre 2014 (impact de 2 points sur la croissance annuelle des soins ville). Hors rétrocession, la croissance des remboursements de médicaments progresse de +0,5% (-0,8 % à fin 2014).

Les prestations versées au titre de la **LPP et des produits d'origine humaine** conservent leur fort dynamisme +4,7% (+4,9% fin 2014)

La croissance des remboursements de soins réalisés par les **auxiliaires médicaux**, restent élevée et s'établit à +3,5% (+5,5 % à fin 2014). Le rythme d'évolution reste toujours important pour les infirmiers (+4,0%) et s'atténue de 2 points pour les masseurs-kinésithérapeutes (+2,7%).

Les dépenses de **biologie** tendent à se stabiliser après un début d'année extrêmement peu dynamique (+0,1 % fin 2014).

Les dépenses de **transports** elles aussi tendent à se stabiliser aux alentours de +2,5% après un début d'année plus dynamique (+2,5 % fin 2014).

Les dépenses **d'indemnités journalières** décroissent très fortement -8,9 % en lien avec les nouvelles modalités de calcul des IJ qui affectent principalement la population auto-entrepreneurs. Ainsi les montants versés à ces derniers depuis le début de l'année sont en très net retrait de 47,0 % (+23,7 % fin 2014).

**Tableau 2 : Evolution des dépenses estimées en date de soins à fin juillet 2015**

RSI – France entière – tous risques En million d'euros	Dépenses estimées juillet 2015	Taux de croissance à fin juillet 2015			
		PCAP	PCAP-CJO <sup>(1)</sup>	ACM	ACM-CJO <sup>(1)</sup>
<b>Soins de Ville (hors contrats)</b>	<b>2 226,1</b>	<b>2,1%</b>	<b>2,1%</b>	<b>3,6%</b>	<b>3,1%</b>
<b>Honoraires médicaux et dentaires</b>	<b>694,6</b>	<b>3,3%</b>	<b>3,3%</b>	<b>3,6%</b>	<b>2,9%</b>
Dont Généralistes	179,0	2,1%	2,1%	2,2%	1,6%
<i>dont consultations généralistes</i>	121,8	2,8%	2,8%	2,7%	2,0%
Dont Spécialistes	379,6	3,6%	3,6%	4,1%	3,4%
<i>dont consultations spécialistes</i>	73,2	0,3%	0,2%	1,5%	0,6%
<i>dont actes techniques</i>	271,3	4,4%	4,3%	4,9%	4,1%
Dont Dentistes	130,7	3,8%	3,5%	3,8%	3,2%
<b>Prescriptions</b>	<b>1 283,6</b>	<b>2,7%</b>	<b>2,8%</b>	<b>4,3%</b>	<b>4,0%</b>
Produits de santé	882,9	2,7%	2,9%	5,0%	4,7%
Médicaments	713,2	2,4%	2,5%	5,2%	4,7%
<i>officine</i>	611,1	0,4%	0,5%	-0,1%	-0,4%
<i>rétrocession</i>	102,2	16,0%	16,0%	47,2%	46,3%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	169,7	4,4%	4,7%	4,4%	4,7%
Auxiliaires médicaux	294,2	3,5%	3,5%	3,8%	3,6%
<i>dont infirmiers</i>	167,8	4,0%	4,0%	4,0%	4,1%
<i>dont masseurs-kinésithérapeutes</i>	103,9	2,6%	2,7%	3,6%	2,9%
Biologie	106,5	0,0%	0,0%	0,2%	-0,3%
<b>Autres prestations</b>	<b>110,3</b>	<b>3,0%</b>	<b>2,4%</b>	<b>3,2%</b>	<b>1,6%</b>
Dont frais de transport des malades	104,9	3,2%	2,5%	3,3%	1,6%
<b>Indemnités journalières maladie</b>	<b>137,6</b>	<b>-8,9%</b>	<b>-8,9%</b>	<b>-2,9%</b>	<b>-2,9%</b>
<b>Etablissements sanitaires privés</b>	<b>439,1</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,4%</b>	<b>2,4%</b>	<b>2,1%</b>
Dont ODMCO	362,6	1,2%	1,4%	2,2%	1,8%
<i>dont séjours</i>	278,1	0,7%	0,9%	1,8%	1,4%
<i>dont liste en sus</i>	50,0	0,1%	0,0%	0,8%	0,0%
<i>dont hospitalisation à domicile</i>	14,1	12,6%	12,5%	7,2%	7,2%
Dont OQN Soins de Suite et de Réadaptation	58,9	2,3%	2,6%	4,8%	5,1%
Dont OQN Psychiatrie	11,7	2,5%	2,4%	1,9%	1,8%